

A découvrir



Lors d'une promenade à cheval, en attelage ou en VTT, accessible à tous, venez découvrir les richesses patrimoniales du Pays de Bourgueil.

Vous sillonnerez les forêts et landes où vivent cervidés et sangliers. Sur le chemin, vous découvrirez les belles demeures des siècles passés, reflets de savoir-faire ancestraux. Au milieu des clairières, vous admirerez les arbres remarquables ainsi que les caves troglodytiques où vous apercevrez peut-être le fantôme de la bête de Benais...

Un livret présentant les éléments remarquables du parcours est disponible gratuitement sur www.ot-bourgueil.fr et sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr.

Renseignements pratiques

Office de Tourisme du Pays de Bourgueil

Tél. 02 47 97 89 39 – www.ot-bourgueil.fr

Départ :

Bourgueil - parking de la Mairie

(N : 47°18'03.8" - E : 00°10'02.1")

Gizeux- derrière église (N : 47°23'27" – E : 00°11'59")

Distance :

35 km avec dénivelé de 400 m

Possibilité de faire la boucle en deux fois :
boucle nord (20,5 km) et boucle sud (23 km).



Pays de Bourgueil



Randonnées équestre et VTT dans le Parc naturel régional

Entre forêts et clairières



Conception / Impression GRAPHIC RIVIERE - édition juin 2010 - Crédits photos : Marc Jaumeaud et PNR Loire Anjou Touraine

services utiles

Vous trouverez en annexe : la liste des « hébergements* », les coordonnées des maréchaux-ferrants, vétérinaires et réparateurs de vélo.

* Il s'agit d'hébergements classés ou labellisés, situés à proximité de l'itinéraire, qui proposent des aménagements spécifiques aux cavaliers.

Cet itinéraire est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

En cas de problème de cheminement sur le circuit, signalez-le à rando@cg37.fr

Dépliants et itinéraires réalisés avec le concours de :



NE PEUT ETRE VENDU

35 km

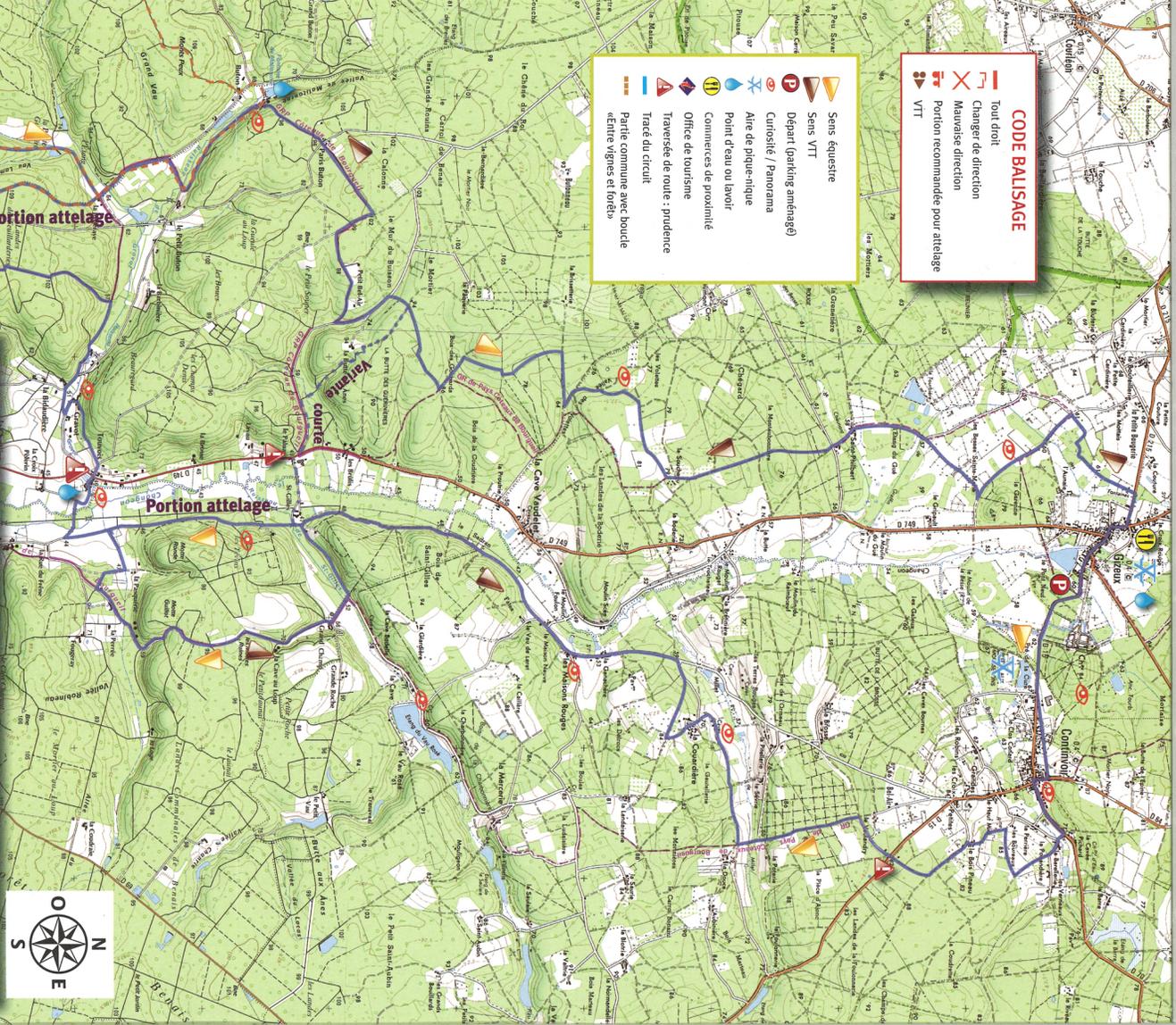


Touraine
Loire Valley
ICI, VIVRE EST UN ART

CODE BALISAGE

- Tout droit
- Changer de direction
- ✗ Mauvaise direction
- ⚠ Portion recommandée pour attelage
- VTT

- 🏇 Sens équestre
- 🏇 Sens VTT
- 📍 Départ (parking aménagé)
- 🗺️ Curiosité / Panorama
- 🍷 Aire de pique-nique
- 💧 Point d'eau ou lavoir
- 🏪 Commerces de proximité
- 🏢 Office de tourisme
- ⚠️ Traversée de route : prudence
- 📍 Tracé du circuit
- 🏞️ Partie commune avec boucle «entree vignes et forêts»



CODE DE BONNE CONDUITE

- Garder la maîtrise de son cheval en toutes circonstances et régler son allure en fonction de l'état du chemin : se mettre au pas à tous les croisements, à proximité des piétons ou des véhicules.
- Rester sur le sentier balisé, en cas de doute revenir sur ses pas jusqu'au dernier signe de balisage rencontré.
- Respecter le code de la route : les vététistes cèdent le passage aux piétons.
- Mettre un nœud rouge à la queue du cheval s'il porte, les harnais des attelages porteront un griot.
- Traverser la nature sans laisser de traces que celles des sabots du cheval. Éviter toute cueillette. Ne pas jeter en forêt.
- Des poubelles à coté sont mises à disposition à proximité des points d'accueil et de visite pour que la présence des chevaux reste un plaisir pour tous.
- Rester courtois en permanence.



0 1 CM
420 mètres